



## CHARTRE EDUCATIVE DE CONFIANCE

« Le projet éducatif de l'école catholique manifeste constamment sa volonté de favoriser le lien école/famille, afin de permettre, par une collaboration confiante, l'épanouissement et la croissance de celles et ceux qui sont les enfants des uns et les élèves des autres.

Cette confiance réciproque et la reconnaissance des responsabilités respectives de l'établissement, de la famille et de l'élève, gagnent à être formalisées lors de l'inscription définitive. » Extrait de la Charte Educative de Confiance rédigée par le Secrétariat de l'Enseignement Catholique et l'APEL. (<https://enseignement-catholique.fr/la-charte-educative-de-confiance/>)

Aussi, dans la continuité du travail engagé sur la réécriture du Projet Educatif et du Projet d'Ecole, l'école St Julien met en place cette charte éducative de confiance. Chacun, en la signant, s'engage à faire vivre le Projet Educatif de l'établissement.

RESPONSABILITES DE CHACUN		
ETABLISSEMENT	FAMILLE	ELEVE
<b>OUVERTURE A TOUS DE L'ETABLISSEMENT</b>		
Présenter le projet de l'établissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fondé sur l'identité catholique</li> <li>- Ouvert à tous et désireux de contribuer aux apprentissages de chaque enfant, quels que soient ses besoins</li> </ul>	Reconnaître et accepter le projet d'établissement  S'engager à participer à la vie de l'établissement et à suivre son enfant	Respecter le règlement de l'école pour le bien-être de chacun  Accueillir l'autre avec bienveillance  S'engager à vivre avec les autres sans discrimination
<b>CONFIANCE RECIPROQUE</b>		
Faire confiance aux familles  Solliciter l'autorité des parents  Conseiller les familles, si nécessaire dans l'exercice de leurs responsabilités	Faire confiance au personnel éducatif  Reconnaître l'autorité des adultes	Respecter le cadre de l'école
S'interdire tout préjugé et jugement de valeur  Privilégier le dialogue et l'échange	S'interdire tout préjugé et jugement de valeur  Privilégier le dialogue et l'échange	S'interdire tout préjugé sur l'ensemble des éducateurs  Accepter le dialogue
Présenter aux familles les différents moyens de s'investir dans la vie de l'école (OGEC, APEL, Pastorale)	Prendre connaissance des rôles de ces acteurs  S'interroger sur sa capacité et sa volonté à participer à ces sollicitations	S'engager dans la vie de l'école  Participer aux activités proposées  Donner son avis

<b>RESPONSABILITES DE CHACUN</b>		
<b>ETABLISSEMENT</b>	<b>FAMILLE</b>	<b>ELEVE</b>
<b>VIE SCOLAIRE</b>		
Présenter les règlements des différentes classes, les droits et les devoirs de chacun afin de permettre à tous de s'épanouir	Aider les enfants à respecter les règles de vie  Soutenir les démarches éducatives et les sanctions	Connaître et respecter le règlement de la classe  Informers les familles et l'école en cas de problème
<b>SUIVI DE LA SCOLARITE</b>		
Informers la famille de la vie de l'établissement, des projets menés	Prendre connaissance des informations transmises  Lire et signer les documents dans le cahier de liaison	Etre attentif aux informations et les partager en famille
Proposer des rencontres parents/enseignants	Participer à ces rencontres	Transmettre les informations aux parents
Communiquer avec la famille en cas de préoccupation concernant un élève	Prendre contact avec l'établissement en cas de préoccupation importante sur la scolarité ou le comportement de l'enfant	Accepter la communication et les décisions entre les enseignants et les familles
Ecouter les enfants et les familles  Rechercher des solutions positives pour aider l'enfant	Accepter le dialogue  Etre attentif aux recommandations de l'établissement	Demander de l'aide aux adultes avant une situation compliquée
<b>ENGAGEMENT DES PARTIES</b>		
Signature de l'équipe éducative Le...../...../.....	Signatures des parents  Le...../...../.....	signature de l'enfant  Le...../...../.....